



# ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 28 - octobre 2017



© Stéphane Pisani

*Octobre Rose*

## Édito



C'est la rentrée : l'équipe municipale ne manque pas de projets et d'idées pour proposer un cadre toujours plus agréable dans notre commune et démontrer son dynamisme local. Pour n'en citer que quelques-uns, je pense notamment à la concrétisation du futur groupe scolaire et à la mobilisation de nos concitoyens autour d'Octobre Rose.

La Municipalité se mobilise à l'occasion des événements Octobre Rose : c'est un mois de sensibilisation au dépistage et au traitement du cancer du sein. Une occasion formidable pour discuter, échanger et surtout se mobiliser pour une bonne cause.

À cette occasion, la Municipalité a organisé des événements sur notre commune : soirée débat le vendredi 6 octobre en présence de patients et de professionnels de la santé pour proposer un moment d'échanges. Toutes et tous sommes, malheureusement, un jour concerné par cette maladie, de près ou de loin : patients, parents, proches... il est important de proposer un lieu d'échange pour dialoguer et partager sur ce sujet. Le dialogue est en soi la première thérapie, la première étape sur le chemin de la guérison.

Second temps festif avec l'organisation de l'Arbu Color : le samedi 7 octobre s'est tenu la 2<sup>e</sup> course toute en couleur et en bonne humeur, à travers les vallons et les chemins de notre beau village. Une occasion formidable de lever des fonds à destination de la ligue de dépistage du cancer du sein. Fort de nombreux bénévoles, la commune a montré combien il lui tenait à cœur de participer à sa façon à cette cause : jeunes, actifs, retraités, tous se sont mobilisés pour nous aider à organiser une fête colorée splendide.

Quand je vois toute cette mobilisation et cette énergie, je suis satisfait de nos concitoyens, venant de tous horizons, et de leur volonté de participer activement au bien-être dans notre commune. Nous sommes un village dynamique et volontaire et toute l'équipe municipale s'en félicite !

Vincent Moreau  
Adjoint

## Octobre Rose Arbusigny



### ÉDITION 2017

Ce vendredi 6 octobre 2017, a eu lieu notre deuxième conférence/débat sur le cancer du sein, en présence d'une trentaine de personnes.

Lors de cette soirée, Nicola Zayonnet nous a présenté la maladie et les différents traitements possibles, puis Irène Bleteau nous a parlé du bloc opératoire et comment cela se passe. Nous avons continué la présentation avec Madame Anne Chantal DURANTEAU, psychologue au CHAL, qui nous a parlé de la prise en Charge psychologique des patientes atteintes du cancer du sein et ce que l'hypnose peut permettre de faire. Nous avons terminé par Fanny, coach sportive qui nous a parlé des bienfaits de l'activité physique adaptée aux personnes malades, mais également aux personnes non malades.

La soirée s'est terminée avec un échange entre tous et la présentation du travail des enfants des TAP.

### MERCI À TOUS

Je tiens à remercier personnellement tous les bénévoles présents, Bernard, notre super animateur, Fanny pour sa Zumba et ses entraînements, et tous les autres que je ne peux pas citer de peur d'en oublier, mais surtout je voudrais remercier tous les jeunes d'Arbusigny qui cette année encore ont répondu présent, ainsi qu'à la municipalité pour être partie prenante dans cette cause qui me tient particulièrement à cœur.

Cette année a été placée sous le signe de la joie et de la fête, pour une bonne cause.

**ON COMPTE SUR VOUS POUR NOTRE 3<sup>e</sup> ÉDITION DE L'ANNÉE PROCHAINE !**

**LA RECHERCHE A BESOIN DE TOUS !**

Florence FURCY

## Arbu Color : du soleil, de la bonne humeur et de la couleur !



Pour sa 2<sup>e</sup> édition, la course colorée a réussi le pari de fédérer 350 coureurs sur un parcours de près de 5 km à travers les chemins et les routes de notre village: alternant descente, montée et vue panoramique sur les montagnes, les participants ont été « colorés » au fil des kilomètres. Sous un soleil radieux, l'ambiance festive était de mise: avec l'appui de tous les bénévoles, cette nouvelle édition fut une réussite.

Plus de 70 bénévoles de tous horizons motivés pour nous aider: des jeunes de la commune, des employés communaux, des parents d'élèves, des conseillers, ... Tous étaient présents pour soutenir Octobre Rose lors de ce rassemblement qui s'est tenu le 7 octobre. Tous les bénéfices de cette manifestation vont être reversés au Comité Féminin de Dépistage du Cancer du Sein.

### La course en quelques chiffres:

350 participants

70 bénévoles

120 kg de poudre colorée lancée

Plus de 1800 kms parcourus durant la course

La journée était bien animée, autour des activités pour les enfants (pensées et organisées par les jeunes bénévoles), des repas servis et du grand lâcher de ballons. Bernard au micro a rythmé toute cette journée.

Fanny a gardé tout le monde actif en proposant des échauffements physiques au départ de la course et une zumba géante pour enflammer les participants lors du lancer final!

Mille mercis à toutes et tous qui avaient œuvré, pour faire de cette journée, un moment d'union et de partage... Une pensée pêle-mêle:

- Aux participants, coureurs et non-coureurs, petits et grands
- Aux bénévoles
- Aux sponsors
- Aux photographes présents (merci à Stéphane Pisani et à Philippe Pauchet qui nous ont transmis près de 400 magnifiques clichés)



## Arbu Color: du soleil, de la bonne humeur et de la couleur!

Nous vous attendons encore plus nombreux pour la prochaine édition de cette course, qui je suis sûr rencontrera encore un franc succès!



Nota: retrouvez toutes les photos sur le site internet de la commune et aussi sur la plateforme Cluster.

## Réunion-présentation groupe scolaire

**Présentation du groupe scolaire**

Déjà envisagé lors des mandatures précédentes, l'étude d'une parcelle jouxtant la fruitière avait été abandonnée. Depuis la suppression de la porcherie, il nous est apparu judicieux de reprendre cette étude réalisée sur un site propriété de la commune et situé en centre bourg. La situation de cette parcelle ainsi que la proximité immédiate du restaurant scolaire et de la salle des fêtes en on fait des atouts majeurs. Ce choix va permettre aux parents ainsi qu'aux élèves d'accéder au groupe scolaire dans de bonnes conditions de sécurité et à notre commune de réaliser des économies non négligeables sur le foncier.

Après une première étude de sol de ce terrain, confirmant la construction possible de notre école communale, nous avons mandaté le CAUE (Centre Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Cette structure nationale pourvue d'une antenne locale située à Annecy participe depuis 40 ans à l'élaboration de projets d'envergure tels qu'écoles, bâtiments administratifs, logements sociaux, etc..

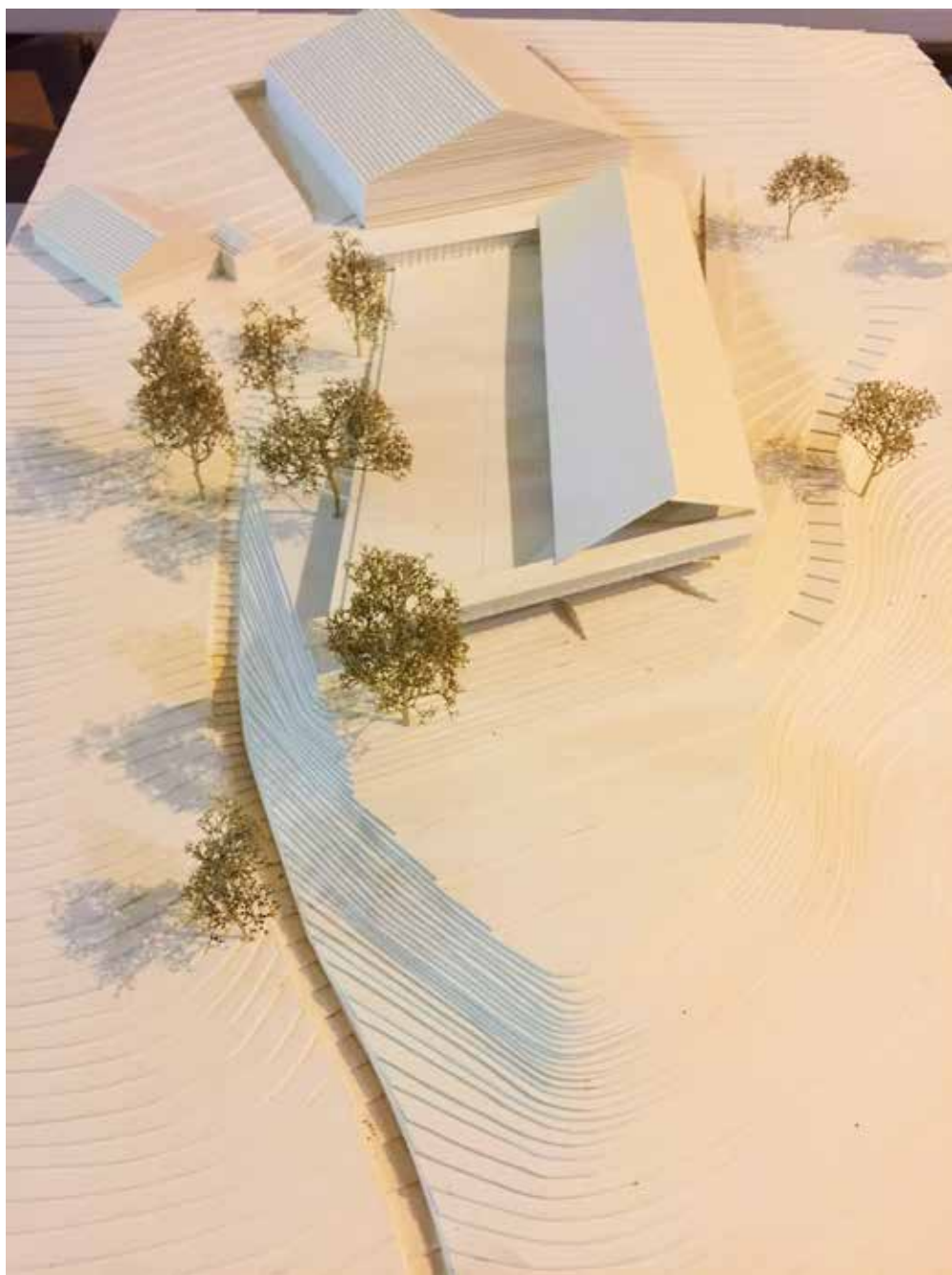
Cette collaboration mise en place à partir d'octobre 2016 a permis d'établir un avant-projet tenant

compte de différents facteurs tels que : intégration du bâti sur le site, respect des normes environnementales, prise en compte des contraintes budgétaires dictées par l'État.

Cet avant-projet terminé, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. 46 dossiers ont ainsi été réceptionnés en mairie. 3 projets ont été retenus suite à la première réunion du jury. Le lauréat le cabinet Bregman de Collonges sous Salève, a été retenu lors de la deuxième consultation du jury en mai 2017.

Le cabinet Bregman fort d'une expérience locale et nationale de plus de 20 ans nous a donc présenté lors de la réunion du 20 octobre dernier une maquette conforme au cahier des charges :

6 classes, (actuellement l'école ne compte que 5 classes ouvertes, la 6e pourra donc être utilisée par le périscolaire), une bibliothèque, une salle de motricité, un espace pour la direction, un autre pour le personnel enseignant, une grande cour... le tout sur 1 500 m<sup>2</sup>.



## Réunion-présentation groupe scolaire



Les classes élémentaires bénéficieront de la partie basse (niveau du parking actuel) et les maternelles de la partie haute (niveau salle des fêtes). Ces deux niveaux seront équipés de sanitaires. La liaison entre les 2 niveaux se fera via un escalier et un ascenseur.

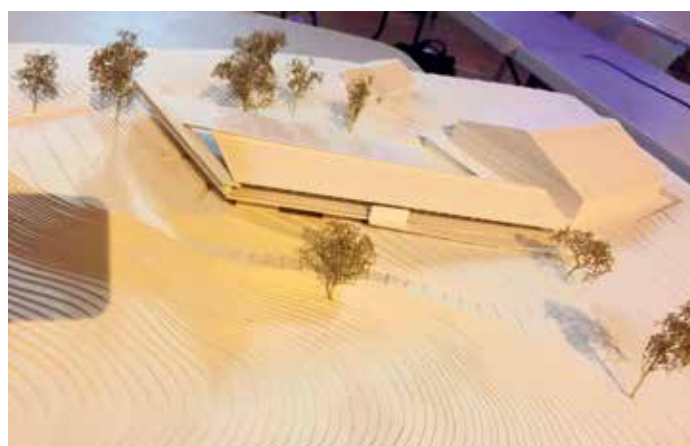
Une grande cour, de plain-pied, sécurisée et abritée des vents sera également accessible au niveau supérieur.

L'ensemble de la réalisation sera conforme aux préconisations de l'Éducation Nationale.

Il est bien entendu que compte tenu de l'implantation et pour des raisons de coût, la cantine restera à l'emplacement actuel, dans la salle des fêtes.

Lors de la présentation par le cabinet Bregman, de nombreuses questions nous ont été posées: nature du sol, intégration de la cantine, création d'une salle de sport, dimensionnement, nombre de classes, utilisation de la cour pour les manifestations dans la salle des fêtes hors périodes scolaires, budget. Nous prenons bonne notes de vos observations.

Enfin pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont pu assister à cette réunion de présentation sachez que la maquette du projet est visible quelques jours encore aux heures d'ouverture de votre mairie.



14 juillet



## Le 14 juillet, c'était la fête à Arbusigny!

Une grande foule s'est déplacée pour venir manger la délicieuse paella préparée par M. Etourneau, danser au son de l'orchestre Michollet, et contempler les feux d'artifice.

La chaleur aidant, la buvette a été appréciée...

Le succès de cette manifestation organisée conjointement par le centre communal d'action sociale et le conseil municipal permet, notamment, de financer les activités et les sorties des plus jeunes comme des plus anciens.

Merci à toutes et tous pour votre présence,  
À l'année prochaine.

Marie Baud

## Réunion de Hameau

Les rencontres de hameaux ont été poursuivies durant la période estivale, avec la visite de chez le biche, champs de bœuf jusqu'à la fruitière. Moment de convivialités et de grande importance pour les décisions prises dans les hameaux, ces visites sont fort appréciés par les habitants. Elles reprendront dès les beaux jours 2018!

Marylène Daiguemorte





## Arbu Festif



Depuis plusieurs années, la municipalité organise des concerts en partenariat avec les associations volontaires. Cette manifestation a eu lieu cette année le 2 septembre avec les groupes Copycat, groupe acoustique de reprise, Yamaha pour de la salsa cubaine, Trio de Janeiro pour la samba funk et Down to the Bunker, Rock-métal. Remerciement tout particulier au Moto Club Arbusigny-La Muraz pour son implication depuis plusieurs années à nos côtés et également à l'association Zikylya pour son aide de programmation.

Marylène Daignemorte



L'association Zikylya Événements a été très heureuse de participer à la programmation d'Arbu Festif cette année.

L'association a pour but de promouvoir la musique principalement jazz et la musique du monde. Pour ce, elle organise ou aide à organiser des concerts pour les lieux ou les personnes qui le souhaitent. Elle aide également les musiciens à trouver des lieux ou jouer. Le fait d'avoir participé à Arbu Festif lui a donné envie de continuer l'aventure musicale sur Arbusigny. Jazz aux Sommets est né. Le 15 octobre a eu lieu au Chalet des Bornes, un concert Jazz avec le groupe Garage Vanguard suivi d'une Jam-Session. D'autres concerts suivront. Suivez le programme sur la page facebook Zikylya Événements ou sur le site Zikylya.com.

Musicalement votre.

## Abri bus



Mise en place au cours de l'été d'un nouvel abribus au Magnin. Celui-ci va permettre aux enfants d'attendre le bus scolaire dans de meilleures conditions à un nouvel emplacement plus sécurisant et plus éloigné du carrefour.

## Achat remorque



Acquisition d'une nouvelle remorque tri benne permettant un multi-usage sur la commune. Elle sera plus polyvalente et rendra certains travaux moins difficiles grâce à ses ridelles démontables.

## Travaux vers Lachat



Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont débuté fin juillet et seront terminés courant de l'automne. Le terrassement ainsi que la pose des différents fourreaux sont terminés. La borne incendie va également être déplacée.

La municipalité est consciente que ces travaux ont occasionné quelques désagréments pour les riverains, mais ils étaient nécessaires.

Marc Bléteau



## Banc Croix de Naury

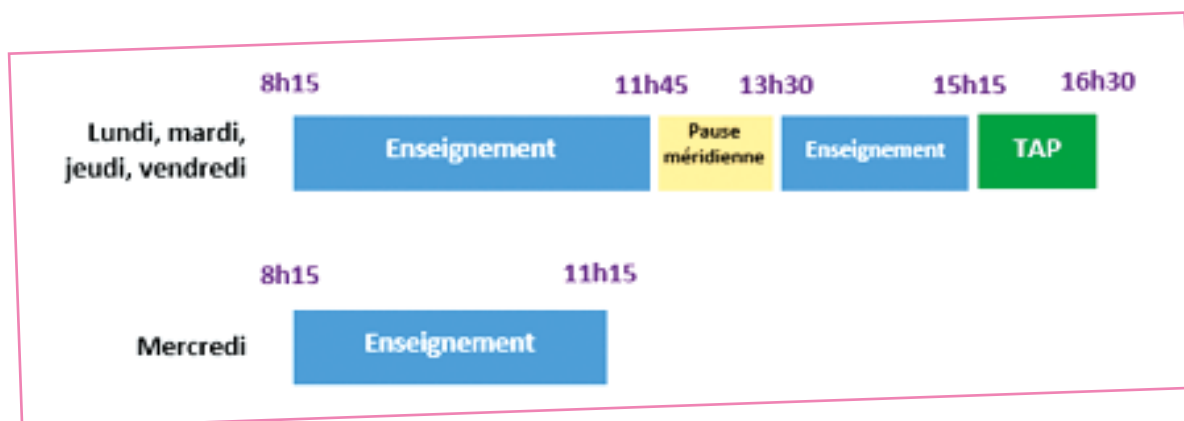


Le carrefour de la Croix de Naury à poursuivi son aménagement, désormais un banc est à votre disposition!

Marylène Daiguemorte

## Nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée

Comme communiqué en juin dernier, l'organisation des TAP a été repensée pour répondre à plusieurs enjeux: apporter de la régularité sur chaque journée d'enseignement et proposer des temps d'activités de TAP conformes aux besoins et aux contraintes sur notre commune.



Note: le mercredi, la durée réglementaire ne peut dépasser 3 heures, ce qui explique l'horaire de fin à 11 h 15.

Cette nouvelle organisation a été définie collégialement entre les différentes parties prenantes (enseignants, délégués de parents d'élèves, cantine-garderie, animatrices des TAP et la commission aux affaires scolaires) lors des réunions de travail des TAP en mars et avril dernier (comité de pilotage). Cette proposition a été validée lors du 3<sup>e</sup> conseil d'école du 9 juin 2017.

Pour rappel: seul le DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation Nationale) est habilité à entériner les horaires d'enseignement scolaire, sur proposition des acteurs locaux (corps enseignant des écoles concernées, le Maire et son conseil).

Si la commune a fait le choix de maintenir l'organisation sur 4,5 jours cette année, nous envisageons de repasser à la semaine scolaire de 4 jours dès la rentrée scolaire 2018-19. La Municipalité s'est positionnée ainsi lors du conseil municipal du 6 juin 2017. Un questionnaire sera transmis aux parents durant l'année scolaire pour évaluer cette proposition.

La commission scolaire

## Remise des dictionnaires



### Remise des dictionnaires, mardi 4 juillet

Pour clôturer cette fin d'année, les membres de la Commission aux affaires scolaires ont remis des dictionnaires aux élèves de CM2: une démarche symbolique pour leur souhaiter une bonne continuation dans leur scolarité en collège.

Vincent Moreau

## Fête des TAP



Pour finir l'année sur une note festive, les enfants des TAP ont présenté aux parents un petit spectacle issu des activités organisées durant la dernière période périscolaire.

Bravo aux enfants et aux intervenants.

La soirée s'est poursuivie par un apéritif et un barbecue offert aux personnes présentes.

Un grand merci aux animatrices des TAP pour leur travail tout au long de l'année.

Marjorie Duverney



## Compte rendu des conseils municipaux

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 SEPTEMBRE 2017**

Présents: Mmes Mrs. Régine REMILLON – Marc BLETEAU - Marie BAUD – Vincent MOREAU - Serge JACQUEMOUD - Maryse MICHALAK – Pierre MORETTI - Esther VACHOUX - Jannick GRANIER - Marjorie DUVERNEY-BOISIER - Jean BOCHET - Sylvia DUSONCHET.

Absents excusés: Mme Marylène DAIGUEMORTE - M. Laurent DELIEUTRAZ - Absent: M. Jacky DURET.

1) Après lecture du compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 juin 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Suite à la demande de l'Association Lou P'Tiou Golus (cantine et garderie), le conseil municipal, après avoir délibéré, décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1300 € pour pallier aux dépenses dues à l'acquisition d'un logiciel informatique et au bon fonctionnement de l'Association.

3) Vu le projet de créer un cheminement piéton sur la route communale dit « de La Muraz » entre le trottoir existant dans le centre-bourg et le Chemin rural dit « de Champ de Bœuf » sur un linéaire d'environ 370 ml. Le choix s'est porté sur une solution sans bordure avec un séparateur physique type barrière bois. Les travaux de ce cheminement piéton s'accompagneront de l'enfouissement des réseaux secs aériens qui sera traité par le Syane et Enedis; une réunion est prévue le 13 septembre à 14h30, affaire à suivre.

4) Adhésion au service commun urbanisme intercommunal:

Madame La Maire expose à l'assemblée que la constitution d'un Service Commun d'Urbanisme intercommunal dont la mission principale est de réaliser l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisations du droit des sols pour l'ensemble des communes membres de la communauté de communes Arve e Salève, entrera en fonction avant la fin de l'année 2017. Il y a lieu d'approuver par convention les modalités de fonctionnement de ce service entre chaque commune et la CCASalève.

Intervention de Mme Granier et M. Bochet souhaitant prendre connaissance de cette convention définitive qui doit être revue et corrigée par tous les protagonistes avant de délibérer.

Décision à l'unanimité: Sujet remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

5) Missions de contrôle technique et de sécurité lors des travaux du groupe scolaire:

Suite à la réception de 4 offres de service et de prix (Stes: Qualiconsult- Bureau Alpes contrôles – Socotec & Bureau Véritas). Le Bureau Véritas est retenu pour les 2 missions: Coordination Sécurité - protection de la santé des travailleurs et Contrôle Technique = 21 138 €TTC + pour missions complémentaires = 3558 €TTC.

6) Sur proposition de Madame Le Maire, le conseil accepte de recourir à une assurance dommage ouvrage et assurance tous risques chantier lors de la construction du groupe scolaire.

7) Sur proposition du Foyer Rural, le conseil municipal est d'accord pour participer à l'acquisition de tatamis enroulables.

8) Madame le Maire présente le rapport d'activités de l'année 2016 du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe dont un exemplaire est consultable en Mairie.

9) Accord pour devis TTC suivants: Restauration du blason 444 € (Paysage des Bornes) – reprise du drainage défectueux Chalet des Bornes 3600 € (Ent. Moretti).

Prend bonne note des factures TTC suivantes: Kit 4 drapeaux 266,40 € (Direct Urbain) – 9 pavillons + 3 drapeaux 311,18 € (Ets. Vachoux) – Soudure tractopelle 776,40 € (Somann) – 5 containers 2027,28 € (Ets. Vachoux) – Réparation véhicule 1283,66 € (station du Mole) – Guirlande de Noël pour Chalet 371,94 € (Distri Fête) – Travaux de remise en état du système de désenfumage salle des fêtes 5001,72 € (Sicli) -

Abri-bus 5706 € (Ste Oesterlé Mobilier Urbain) dont perception d'une subvention de 1 665 € (répartition des amandes de police) - Feux 14 Juillet 3 350 € (Armurerie Chappaz) – Séance Cinéma plein air 760 € (Cinébus) – Cric rouleur 10 T: 1500 € + fabrication barbecue 576 € (Ets. Contat) – Main courante 2008 € (Somann).

10) diverses informations:

- Parcelle communale « Vorsy-Sud »: Les particuliers-demandeurs ne sont pas acquéreurs vu le prix proposé (conseil du 6/6/2017).

- le conseil accepte de mettre à disposition gratuitement la salle des fêtes à une troupe amateur de théâtre « La troupeAnous » au profit de l'A.L.B.E.C. pour le samedi 10 mars 2018.

- Participation à l'organisation Comice agricole du 1er Octobre à Valleiry en offrant 1 coupe et 6 bouteilles.

- Suite aux réunions de hameaux: (Biollay-Biossy): le projet d'élargissement de la route du Biollay n'est pas accepté par les habitants du secteur. (Lachat): Lors des locations du chalet des Bornes: Pas d'installation d'enceinte pour la sonorisation à l'extérieur afin d'éviter toutes nuisances sonores. (Route de La Muraz-Chez le Biche): Problème de vitesse.

- Mme Le Maire participera à une réunion concernant le projet de Porcherie en préfecture le 8 septembre.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Pierre MORETTI  
Maire Régine REMILLON

## Compte rendu des conseils municipaux

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 OCTOBRE 2017

Présents: Mmes Mrs. Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Jacky DURET – Pierre MORETTI – Esther VACHOUX – Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ – Sylvia DUSONCHET.

Absents excusés: M. Serge JACQUEMOUD (pouvoir à Pierre Moretti) – Mme Maryse MICHALAK (pouvoir à Régine Remillon) – Mme Jannick GRANIER.

1) Adhésion au Service Commun Urbanisme intercommunal:

Considérant le désengagement de l'État quant à son soutien technique aux collectivités territoriales, notamment son soutien aux communes dans l'instruction et l'élaboration de leurs dossiers en matière d'urbanisme.

Considérant la dénonciation de la convention nous liant au Syndicat Rocailles Bellecombe pour son soutien technique dans l'instruction et l'élaboration de nos dossiers en matière d'urbanisme.

Considérant la constitution d'un service commun d'urbanisme intercommunal dont la mission principale est de réaliser l'instruction de l'ensemble des demandes d'autorisations du droit des sols (IADS) pour l'ensemble des Communes membres de la Communauté de Communes Arve et Salève, qui entrera en fonction avant la fin de l'année 2017 et dénommé Service Commun Urbanisme;

Considérant la nécessité pour la Commune d'assurer le traitement des différentes missions liées à ses compétences en matière d'urbanisme.

Considérant le Maire comme seul signataire des autorisations du droit du sol, la signature d'une convention de mise en place de ce service commun n'ayant ni pour objet ni pour effet de modifier les règles de compétence et de responsabilité fixées par le code de l'urbanisme. Ainsi, les actes et décisions instruits demeurent délivrés par le maire au nom de la commune.

Considérant le projet de convention cadre et ses annexes; régissant les modalités de fonctionnement de ce service entre chaque Communes membres et la Communauté de Communes Arve et Salève, présenté par Monsieur Luc Hennequin (responsable service urbanisme/SCoT CCASalève).

Dans ce contexte et au vu des objectifs affichés le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté (Pour: 12 – Abstentions: 02 Mrs. Bochet et Delieutraz):

- APPROUVE l'adhésion au Service Commun Urbanisme;

- PREND ACTE de la dénonciation de toutes conventions antérieure le liant pour les missions décrites ci-avant;

- AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.

2) Après lecture du COMPTE RENDU de la séance du conseil municipal du 4 septembre, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3) Diverses informations:

- Il y a quelques mois, un administré a porté une action en justice concernant la délivrance d'un permis de construire (COMPTE RENDU séance conseil municipal du 08/02/2017-article 4). La municipalité a été contrainte de se défendre et a sollicité les services d'un avocat. Malgré le fait que la mairie ait eu gain de cause, cela a engendré des frais importants qui sont restés à la charge de la commune donc à chacun d'entre nous...

- Suite à la réunion concernant le projet de Porcherie le 8 septembre dernier, les services préfectoraux demandent des pièces complémentaires.

- Accord pour devis suivants: plan topographique (projet groupe scolaire) 1256,88 €TTC M. Nachon – Remplacement et déplacement Borne Incendie « LaChat » quotepart communale 4681,29 €TTC R.T.P. Robert Travaux Publics.

- Prend bonne note des factures suivantes: Nettoyages vitres 630 €TTC ASD – Meuble vestiaire double face à roulettes 1044 €TTC CV Charpente – 4 pneus Tracteur 5387,98 €TTC Reignier Pneus Mécanique.

- Rentrée Scolaire 2017/2018: L'organisation de cette nouvelle année scolaire a été définie collégalement entre les différentes parties prenantes (enseignants, délégués de parents d'élèves, cantine-garderie, animatrices des TAP et la commission aux affaires scolaires) cette proposition a été entérinée lors du 3e conseil d'école du 9 juin 2017 dans le but principal d'apporter de la régularité sur chaque journée d'enseignement. Effectif: 120 élèves dont 18 (en petite section maternelle) et 21 (en moyenne section).

- Octobre Rose samedi 7 octobre: Arrêté municipal temporaire portant réglementation de la circulation « Route de la Muraz » fermeture de 10h à 13h et défense de stationner de 6h. à 17h. sur le parking de la salle des fêtes sous peine de mise en fourrière. Présentation du déroulement des activités.

- Bennes pour objets encombrants sur le parking salle des fêtes du 13 au 16 octobre 2017.

- Rencontre endurance USEP le mardi 17 octobre sur le domaine de Mouille Marin environ 200 enfants.

- Le poêle à bois a été retiré du chalet des Bornes pour une mise en vente (valeur d'achat en 2013:

3285 €HT + aménagement de protection sol/mur/main-courante: 1948 €HT).

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Marylène DAIGUEMORTE

Maire Régine REMILLON



## Les Ass Mat' d'Arbu

L'association des assistantes maternelles a proposé aux enfants un spectacle au mois de juin pour clore l'année scolaire. Maette, la conteuse, a interagi avec eux autour d'un conte sur l'histoire des dix premiers chiffres. Les petits ont écouté avec attention et ont pu participer avec bonheur!

Depuis septembre, les professionnelles ont repris leur regroupement plusieurs fois par mois, en proposant plusieurs activités autour du partage et de la musique.



C'est l'histoire d'une petite fille Barbara

Elle n'arrive pas à dormir!

Son papa lui dit: « Compte les moutons »

Une chouette, un loup, un cochon

une souris, un loup veulent l'aider!

1, 2, 3 nous irons au bois!

Non 1, 2, 3 nous irons au pays des comptines!

Vont-ils réussir à l'endormir????



Nous vous rappelons que notre association est ouverte à toutes les ass. mat. résidant sur la commune qui souhaiteraient en faire partie. Vous pouvez venir nous rencontrer, dans la salle des associations, lors des prochains regroupements qui seront le 13 octobre, les 10 et 24 novembre puis les 8 et 22 décembre.

Les futurs parents qui veulent nous contacter peuvent le faire via Facebook: ASS MAT d'ARBU. ou aux téléphones suivants:

CELINE VALLVERDU: Présidente 04 50 85 03 09

CHERNOV TATIANA: Trésorière 04 50 94 40 68

SUATTON GAELLE: Secrétaire 06 50 35 95 10

SAXOUD SYLVIE: 06 73 92 71 74

## Chantier Doremi à Arbusigny

Mercredi 27 septembre au soir, Elus, techniciens et entreprises se sont retrouvés chez M. LEMONIER et Mme TEDESCO qui ont fait les démarches pour rénover leur maison économe en logement basse consommation.

DOREMI est le dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles par des groupements d'artisans locaux, mis en œuvre par INNOVALES à la demande de la CCAS et de la CCPR. Sept artisans locaux ont transformé cette habitation en moins d'un an, c'est un challenge, ils optimisent leurs compétences. Le souhait de Madame Corinne Gatineau, conseillère Dorémi, est de permettre aux propriétaires d'avoir une vue globale des travaux à réaliser: c'est un gain de temps et d'argent.

Avant de faire des travaux de rénovation, renseignez-vous au 07 75 23 11 70.





## Évolution

Les diverses activités d'évolution en images...



CONTACT Association ÉVOLUTION

[evolution74930@gmail.com](mailto:evolution74930@gmail.com)

<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny>

<https://www.youtube.com/channel/UCkezKZgo7yGIRxy58ai-7rw>



## APE



Après 7 années de Présidence au sein de l'APE de notre commune, Gwenaelle Condevaux, transmet le flambeau à une nouvelle équipe tout aussi motivée et dynamique. Forte de nombreuses manifestations qui ont remporté un véritable succès, comme le concert des reprises de Goldman il y a deux ans, réunissant plus de 650 personnes, la traditionnelle et incontournable soirée costumée, ou encore le marché de Noël avec la présence du Père Noël, Gwenaelle a réussi à mener à bien, avec tous les



membres apéistes bénévoles ainsi qu'un grand nombre de parents d'élèves volontaires eux aussi, quantité de projets et d'événements au profit de nos chères petites têtes blondes scolarisées sur Arbusigny, afin que soit de financer des sorties, soit de les réunir avec leurs parents autour d'un spectacle ou d'une kermesse. Nous lui faisons donc pour son départ un petit clin d'œil, avec cette photo, à son image, à la fois sérieuse mais toujours rigolote et joviale...

Un grand MERCI Gwen pour ton implication et merci également à Sophie notre trésorière et à tous les membres qui ont contribué au bon fonctionnement de l'APE ces dernières années.

L'équipe de l'APE



## Foyer : « La Riuta »

Démarrez une collection **Mémoires d'Arbusigny** avec

### "La riuta" n°1

Vous pouvez aussi commander les premières publications :

- Le moulin de Chez Coquet.
- Des fromages sur un plateau.
- Naissance, vie et métamorphose de la poste d'Arbusigny.

Disponibles en mairie ou en s'adressant au 04 50 94 50 94

RE





Foyer : festival Appel aux Talents



SAISON 2017-2018  
ARBUSIGNY

*Octobre*  
9 au 30  
Exposition d'Artistes ARBU SERVICES

*Avril*  
Dimanche 8  
Balades Littéraires en CALÈCHE

*Novembre*  
Mardi 22  
Lectures au CHALET

*Mai*  
7 au 27  
Exposition d'Artistes à ARBU SERVICES

*Janvier*  
5 au 28  
Exposition d'Artistes à ARBU SERVICES

Samedi 19  
Théâtre au Bistro d'Arbusigny  
« Soif de Culture »

*Février*  
Samedi 10  
Apéro-Concert spécial SAINT-VALENTIN

25, 26, 27 Salle Communale  
Festival ENTRE ARTS ET LETTRES  
Entrée Adultes 3€ Enfants 1€  
Spectacle du Théâtre du Foyer  
Exposants, Ateliers, Trac de Livres...  
Rallye découverte du Salon pour les  
enfants, Conférences, Lectures...

*Mars*  
Samedi 10  
Contes au CHALET

[www.letetardtetu.fr](http://www.letetardtetu.fr)



Notre petit têtard têtard grandit !

Cette année, il se propose d'organiser, tel un fil rouge menant au Festival, des événements autour des Arts et des Lettres.

Cette fois-ci, en investissant également d'autres lieux tels l'épicerie, le bistro ou le chalet.

Vous pouvez d'ores et déjà participer à notre concours : cette année, le haïku.

Le haïku est un type de poésie japonaise, écrite sous forme très concise, dix-sept syllabes en trois vers (5-7-5).

Le thème est libre.

Trois catégories : adulte, collège et école primaire.

Votre (vos) haïku(s) sont à envoyer pour le 30 avril 2018 à :

Foyer Rural / Haïku  
89 impasse de l'Église  
74930 ARBUSIGNY

ou par mail sur le  
[contact@letetardtetu.fr](mailto:contact@letetardtetu.fr)

APPEL  
aux  
TALENTS

FESTIVAL  
*Entre Arts et Lettres*  
ARBUSIGNY

Samedi 26 et Dimanche 27 Mai 2018

NOUS RECHERCHONS

Des professionnels ou des amateurs dans le domaine des Arts et Lettres (Ecrivains, Peintres, Peintre en Lettre, Sérigraphie, Dessin, Calligraphie, BD, Photographe, etc...)

CONTREPARTIE

Un Stand/Espace GRATUIT pour 1 ou 2 jours de 10h à 18h et de 10h à 17h (espace gardé la nuit) en échange de réalisation, animation ou présentation sur place (lecture, création, happening, démonstration de technique de fabrication, etc...)

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 Décembre  
[www.letetardtetu.fr](http://www.letetardtetu.fr)





Foyer: Boîtes à lire



## Boîtes à lire ...

Dans le prolongement du festival du têtard têtû, de jolies boîtes à lire fleurissent sur Arbusigny :



Au coin de la salle des fêtes, côté salle des associations.



Rejointe par celle d'Arbu Services

Leur fonctionnement est le même :  
 Vous y prenez un ou plusieurs livre(s),  
 Vous en déposez (ou pas) un ou plusieurs(maximum 3).

Ces boîtes sont les nôtres, à nous de les faire vivre, d'en profiter, de les enrichir de nos coups de coeur littéraires.

Et de profiter sans modération des belles découvertes qu'elles vont pouvoir nous permettre...



## Foyer : Reprise des activités



### Foyer Rural : reprise des activités

Les activités au Foyer ont redémarré pour une nouvelle saison : Théâtre, Dessin, Judo, Taïchi, Sambo, Fitness, Méditation, Musique.

Un grand nombre d'inscrits cette année dans toutes ces activités. Merci à tous les participants, aux intervenants et à tous les bénévoles qui font vivre le Foyer et la commune d'Arbusigny. Merci à la municipalité pour son soutien.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 7 septembre et a permis de constater le bon fonctionnement de l'association, tant du point de vue du déroulement des activités que du bilan financier (positif).

L'organisation de l'association a été simplifiée avec la mise en place d'un site Internet et d'un logiciel de gestion des adhérents et de la comptabilité. Dorénavant toutes les inscriptions se font directement en ligne.



Le Foyer a également décidé l'achat, en partenariat avec la municipalité, de tatamis déroulables pour ses activités sportives (et pour l'école). Ces tatamis seront installés dans la salle des fêtes avant l'hiver.

Pour rester au courant des activités et animations du Foyer, vous pouvez vous inscrire à notre lettre d'information sur notre site Internet : [www.foyer-arbusigny.fr](http://www.foyer-arbusigny.fr)

Bonne année sportive et culturelle avec le Foyer !





## Foyer : Noël Savoyard

Il y aura bientôt ¼ de siècle il se jouait au village...  
 "LA PASTORALE DES SANTONS DE PROVENCE"  
 qui sera suivie d' UN "NOËL SAVOYARD"



1991-92, une idée prend forme entre l'association des parents d'élèves et l'équipe enseignante...

- Et si, cette année à Noël, au lieu d'un spectacle organisé par les enfants, c'était les parents qui réalisaient un spectacle pour les enfants ?

- Moi je connais un Noël qui a enchanté mon enfance :  
 « La pastorale des santons de Provence » de Yvan Audouard.

Une équipe se met en place, les rôles sont distribués. Le spectacle est donné 2 fois dans l'église pleine.



La pastorale des "santons vivants" d'Arbusigny



Gustin le valet de ferme

- Un succès, certes mais les personnages sont des méridionaux : le meunier, le "boumian", la poissonnière... on aimerait bien quelque chose de "chez nous".

Recherches aux archives départementales, sans succès ; alors on écrit...

Ainsi naît "NOËL SAVOYARD".

17 acteurs, autant de choristes pour les

chants traditionnels sortis des mémoires et des archives paroissiales pour l'occasion. En décembre 1993 sont données deux représentations dans l'église.



La coquetière et le garde champêtre



Sibério le colporteur

- Oui, mais tout ce travail pour deux représentations, pourquoi pas un film, on a tout sous la main !

La pièce est retouchée, transformée en scénario de film.

Le tournage a lieu en 1995. Il sera interrompu avant la fin par la maladie et le décès du cinéaste. Les bobines dormiront pendant 5 ans. Les dernières scènes seront

tournées avec un nouveau cinéaste amateur. Le film monté dans le studio de la FOL sera prêt pour Noël 1999.

Une Belle aventure pour tous les protagonistes.

La section "Recueil de mémoire et Patrimoine" du Foyer Rural vous propose une séance "souvenir" pour les uns, "découverte" pour les autres...



Jean le ramoneur, la Toïnette et Dussonaz le riche propriétaire

Le dimanche 17 décembre  
 à 14 h 30 Salle des associations et de projection.  
 Entrée libre



## Lou P'tiou Golus

### La rentrée à Lou P'tiou Golus

Cette année encore, l'association de parents bénévoles Lou P'tiou Golus permet aux enfants scolarisés à l'école primaire d'Arbusigny de bénéficier d'un service de cantine et de garderie le matin et le soir.

Notre assemblée générale s'est tenue le 12 septembre dernier. Au bilan de l'année écoulée on pourra retenir le nombre de 8389 repas servis!

À l'issue de cette réunion, c'est avec émotion que Mélanie nous a annoncé son départ, après huit années passées en tant que bénévole dès la mise en place de l'association. Les membres de Lou P'tiou Golus ont tenu à la remercier pour son dévouement et son énergie.

Nous avons tous été heureux de constater que la relève était assurée puisque 5 nouveaux parents se sont proposés pour entrer au conseil d'administration de l'association.

C'est donc une équipe renouvelée qui s'efforcera cette année encore de satisfaire les besoins des enfants et de vous rendre service en faisant perdurer la cantine et la garderie dans notre village.

Retrouvez toutes les infos sur le site <https://louptiougolus.fr>

Appel aux bonnes volontés: le nombre d'enfants aux repas de midis ne cesse d'augmenter et l'accompagnement des petits nécessite plus d'adultes encadrant. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à ce que les repas se passent sereinement et restent un moment convivial de partage!!



## CroCalins



Parce que votre animal **aussi** le vaut bien

**Envie de partir en vacances ?**  
De prendre quelques jours ?

Vous devez vous absenter pour raison professionnelle et vous ne pouvez pas emmener votre animal ?

Une solution : **CroCalins !**

Réservez dès à présent le séjour de votre compagnon et partez l'esprit tranquille.  
Chez nous, pas d'enfermement, mais un accueil à la maison personnalisé et une vraie vie de famille.

Renseignements et réservations

**Anaïs**

06.58.12.26.08

crocals74@gmail.com

[www.crocals74.net](http://www.crocals74.net)



## Le Rallye des Gazelles

#83  LES MAR'YAUTES

En route pour Le Rallye Trophée Roses des Andes

**Qui êtes-vous ?**

Une mère, Isabelle, 48 ans, 3 enfants et sa fille, Élodie, 25 ans, 2 enfants.

**Pourquoi cette aventure ?**

Nous voulions participer à une aventure qui reste à taille humaine et qui allie le surpassement de soi, l'aventure mais aussi un rallye qui respecte l'environnement naturel et surtout participer à une action humanitaire.

**Parlez-nous de cette action humanitaire ?**

Le Trophée Roses des Andes est partenaire de l'association Enfants du Désert qui œuvre depuis 2005 au Maroc surtout pour l'éducation des filles mais bien plus encore. À la création du Rallye, un partenariat solidaire s'est noué entre l'association Enfants du Désert et la fondation locale d'équithérapie à Salta. Une thérapie du bonheur qui utilise le cheval comme partenaire thérapeutique auprès des enfants en situation de handicap. Chaque année, une participation des Roses permet de financer de nouveaux projets et à ce jour plus de 80000 euros ont déjà aidé cette fondation.

**Vous avez des soutiens ?**

Nous avons des sponsors, Europ'Agence à Menton, l'Agence AXA Broisin de la Roche sur Foron, la Carrosserie Valentin à Cran-Gevrier et les Paniers de Maggy à Saint-Cergues, la Ferme d'Evires, les magasins Vival de Groisy, Valleiry et de Cran-Gevrier, La Ligne du Temps à Groisy et Bois Baud à Arbusigny, Les Taxis Bourgeois à Evires et Tissot Mickael, Terrassement, aménagement extérieur. Nous tenons à remercier Abrasax, le garage Balleydier 4X4 et ASA 74 qui nous soutiennent grâce à des actions ponctuelles.

**Quels sont vos besoins ?**

Ce Rallye, il nous faut le financer par nos actions. Dès 125 euros, une entreprise peut devenir sponsor de notre aventure. Nous en parlerons à chaque passage dans les médias et nous les afficherons à chaque manifestation. Nous avons eu des stands lors de manifestations automobiles, à Leroy Merlin ou nous vendons des produits publicitaires.

Nous avons organisé une tombola à Evires qui a rencontré un vif succès.

Nous serons à l'honneur lors une soirée le vendredi 3 novembre à la Guinguette d'Evires où nous offrirons quelques cadeaux... Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble l'aventure.

**Comment vous aider ou vous contacter ?**

Nous sommes sur Facebook : Les Mar'yautes trophée roses des Andes 2018, nous vendons des produits publicitaires et des produits maisons. Vous pourrez acheter tout le mois de septembre un ticket de tombola.

Les Mar'yautes 100 route de chez bornain - 74570 Évires

Facebook : Les Mar'yautes trophée roses des Andes 2018

Élodie : 06 16 85 40 56 - Isabelle : 06 28 57 40 35

## La maison du Salève



## la Maison du Salève

Le plaisir des découvertes

**PAYSAGES SONORES, nouvelle exposition temporaire à la Maison du Salève**

Faites l'expérience des paysages sonores du Salève, découvrez la nature en ouvrant grand les oreilles...

Munis d'un smartphone et d'un casque, vous serez plongés dans différents milieux naturels tels que la forêt, les alpages, les zones humides et les villages. Devenez acteur de chacun de ces paysages grâce à un dispositif interactif unique! Une exposition immersive qui vous amènera à comprendre les conséquences du son des activités humaines sur l'environnement naturel.

Prêt de smartphone à l'entrée de l'exposition.

Entrée: 2 €, gratuit pour les moins de 6 ans

**Du 14 juillet 2017 au 30 mai 2019 à la Maison du Salève**

**Horaires d'ouverture**

Février à juin/septembre à décembre:  
mercredi, samedi et dimanche de 14h00 à 18h00

Juillet/août: du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

Vacances scolaires (académies de Grenoble et Lyon): du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00

Fermeture en janvier, le 1<sup>er</sup> mai, le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, le 25 décembre.

Groupes sur réservation uniquement

**Contact**

Adresse: 775 route de Mikerne, 74160 Présilly

Tel: 04 50 95 92 16

Courriel: [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

Site internet: [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)

Exposition réalisée dans le cadre du Contrat corridor Champagne-Genevois: les collectivités publiques de ce territoire travaillent ensemble à maintenir les corridors biologiques afin de préserver notre biodiversité.







#Mars 2017

# VOTRE IP VOUS INFORME L'ELAGAGE A PROXIMITE DES OUVRAGES ELECTRIQUES

## Le saviez-vous ?

Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, dès qu'elles approchent à moins d'un mètre\*, peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer, ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Enedis a entrepris depuis 2011 un renforcement de ses campagnes d'élagage sur l'ensemble de la région Alpes (départements de Savoie, Haute-Savoie et Isère) en engageant chaque année plus de 7 millions d'euros sur un nombre important de communes. Ces travaux programmés sur plusieurs années, s'ils ne solutionnent pas les avaries liées aux incidents climatiques de grande ampleur, permettent d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité avec une moyenne de 63 minutes d'indisponibilité par an et par habitant observée en 2016 sur la région Alpes.



## Votre responsabilité

Le propriétaire ou l'occupant a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété afin d'assurer une distance suffisante entre les branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés et fossés) et la ligne située sur le domaine public. L'objectif est d'éviter des incidents sur le réseau et la gêne occasionnée pour les riverains.

L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT\*\* sur

[www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr)

\*Arrêté interministériel du 17 mai 2001

\*\* Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

**Enedis - Direction régionale Alpes**  
4 boulevard Gambetta  
73000 CHAMBERY  
[enedis.fr](http://enedis.fr)

SA à directoire et à conseil de surveillance  
Capital de 270 037 000 euros  
R.C.S. de Nanterre 444 608 442  
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

Retrouvez-nous sur Internet



## Elaguez en toute sécurité

Il est vivement recommandé de :

- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de 3 mètres d'une ligne.
- Ne pas toucher les fils, même s'ils sont tombés à terre.
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'Enedis suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse,  
contactez immédiatement le  
**09 726 750 + n° du dpt**  
(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

# DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



## QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



**CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTÉL APICOLE**



**AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES**



**MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE**

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE**



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

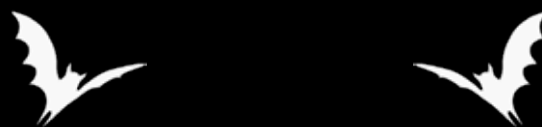
En quête de chauves-souris



Ne pas jeter sur la voie publique.

Oreillard roux © Yoann Peyrard

# DES SPÉCIALISTES EN QUÊTE DE CHAUVES- SOURIS



Notre équipe  
recense les colonies de  
chauves-souris  
dans le secteur  
« Arve-Porte des Alpes\* »

Pour nous aider, remplissez le  
bulletin au verso, découpez-le et  
retournez-le nous

\* Communes concernées : Amancy, Arbusigny, Arenthon, Arthaz Pont-Notre-Dame, Ayze, Bonne sur Menoge, Bonneville, Brison, Contamine-sur-Arve, Cornier, Eteaux, Etrembières, Evires, Faucigny, Fillinges, Gaillard, La Chapelle-Rambaud, La Muraz, La Roche-sur-Foron, La Tour, Le Petit-Bornand-les-Clières, Lucinges, Marcellaz, Marignier, Mégevette, Menthonnex-en-Bornes, Monnetier-Mornex-Esserts-Salève, Nangy, Onnion, Peillonex, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Saint-Jean-de-Tholome, Saint-Jeoire, Saint-Laurent, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Sixt, Scientrier, Vétraz Monthoux, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz, Vougy.

LPO Haute-Savoie  
24, rue de la Grenette  
74370 EPAGNY-METZ-TESSY  
04 50 27 17 14



Action réalisée dans le cadre du  
Contrat vert et bleu « Arve - Porte des Alpes »



## En quête de chauves-souris

### En quête de chauves-souris en Haute-Savoie :

#### Il y a des chauves-souris :

- dans ma cave
- dans mon grenier/sous la toiture
- qui volent dans mon jardin

Autre : \_\_\_\_\_



#### Posées, elles sont :

- suspendues
- dans un interstice (fissure entre deux pierres par ex)
- inaccessibles, donc ne sais pas

#### À quelles périodes sont-elles visibles ?

- au printemps
- en été
- en automne
- en hiver

#### Sont-elles nombreuses ? Combien ?



#### Voyez-vous des déjections (guano) ?

- Oui
  Non

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Tel. : .....

Commentaire : .....

**Merci de votre engagement pour la protection de la nature !**

LPO Haute-Savoie : 24 rue de la Grenette 74370 ÉPAGNY-METZ-TESSY

**Vous avez des chauves-souris chez vous ?**

Quelle chance !

Un spécialiste de la LPO Haute-Savoie peut vous conseiller.

Contactez-le par mail : [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr)

ou par tel. : 04 50 27 17 74

Partagez vos infos naturalistes :

- sur notre site internet : [haute-savoie.lpo.fr](http://haute-savoie.lpo.fr)

- via l'application Visionature :



Plus d'info sur les chauves-souris :

[www.sfepm.org/chiropteres.htm](http://www.sfepm.org/chiropteres.htm)

#### Les quatre bons gestes de protection :

1. Maintenir l'accès au gîte en préservant les ouvertures existantes.
2. Installer une bâche pour récupérer le guano (qui est un excellent engrais).
3. Utiliser des produits faiblement toxiques lors du traitement des charpentes.
4. Limiter les perturbations (éclairages, travaux...) durant la période de reproduction (entre le 15 mars et le 15 septembre).

Murins de Bechstein  
© Christian Prévost



# A L'ARVE CITOYENS !

## GEMAPI : LA SOLIDARITÉ AU FIL DE L'EAU !

Se balader à vélo le long des berges de l'Arve en toute sécurité, flâner au bord de la Menoge en admirant la biodiversité, apprendre à ses petits-enfants à pêcher une truite Fario dans le Borne... voilà des actes quotidiens que nous accomplissons sans y prêter attention.

Et pourtant, derrière ces plaisirs simples il y a de nombreux enjeux d'environnement, de confort et de sécurité que vos élus ont décidé de relever ensemble en instaurant la **G**estion des **M**ilieux **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations : **GEMAPI**.

La GEMAPI permet d'aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques sur le territoire du bassin versant de l'Arve. Car si l'eau est un élément dont il faut parfois se protéger, c'est également une ressource à préserver.

### GEMAPI : un courant pionnier et un élan solidaire

- Parce que l'entretien d'une rivière, les crues ou la préservation de la biodiversité ne s'arrêtent pas aux limites d'une commune,
  - Parce que les 1400 km de cours d'eau du bassin versant de l'Arve sont majoritairement situés sur des territoires à risque d'inondation,
  - Parce que sur notre territoire, la protection des milieux naturels aquatiques est une nécessité,
- les élus locaux du bassin versant de l'Arve ont choisi de fédérer leur énergie en devant l'entrée en vigueur de la GEMAPI, fixée à 2018 par le législateur.

### TAXE GEMAPI : une contribution qui coule de source

Instaurée en 2017 par votre Communauté de Communes ou d'Agglomération, afin de permettre au territoire de relever ce défi, la taxe GEMAPI est répartie sur les Taxes Foncières, la Taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises. Cette contribution solidaire est reversée au SM3A – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents – qui est le garant de la bonne mise en oeuvre de la GEMAPI.

**Le montant de la taxe GEMAPI est entièrement dédié au financement de :**

- la **prévention des inondations**,
- la **préservation de la qualité et de la ressource en eau**,
- la **protection des milieux aquatiques**.

Plus qu'une taxe, la GEMAPI est une contribution solidaire et un investissement, dont nous percevons, ensemble, les bénéfices économiques et environnementaux.

### LE SM3A : UN PARTENAIRE AU LONG COURS

Acteur reconnu sur le bassin versant de l'Arve, le SM3A œuvre depuis plus de 20 ans pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Fort de cette expertise, il s'est vu confier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'exercice de la compétence GEMAPI par transfert des communautés de communes du bassin versant de l'Arve.



## GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

*“Protégeons les milieux aquatiques”*

Ensemble, contribuons à la protection de notre eau

Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.arve-gemapi.fr](http://www.arve-gemapi.fr)



*Au cœur du plateau des Bornes*

COMMUNE  
**d'ARBUSIGNY**  
HAUTE-SAVOIE  
74930



Octobre 2017

## LA PAGE HIVERNALE

### **A commencer par LA TAILLE DES HAIES :**

Les propriétaires sont dans l'obligation d'entretenir les haies et arbres donnant sur la chaussée. La municipalité n'est pas responsable si l'accès à leur domicile n'est pas possible pour le déneigement en hiver. De plus la responsabilité des propriétaires pourrait être engagée en cas d'accident.

### **DENEIGEMENT**

Il sera assuré suivant les itinéraires habituels par Messieurs les Employés communaux, Mr. Bernard GAL et l'entreprise DJD DESBIOLLES. Nous vous rappelons qu'il est inutile de déranger ces spécialistes à chaque chute de neige... Ils connaissent leur secteur et leur travail. Ayez un peu de patience, ils ne peuvent se trouver partout au même instant !

### **BON A SAVOIR**

Lorsque le chasse-neige dégage une voie communale, inmanquablement il obstrue plus ou moins le passage des entrées, maisons, cours etc... Ces bourrelets de neige sont inévitables et les déneigeurs n'y sont pour rien ! Alors s'il vous plaît, Restons courtois ! D'autant que la loi précise qu'il appartient à chaque occupant de faire .....le ménage devant sa porte !

### **AVIS**

Pour faciliter les travaux de déneigement, la population est invitée à garer les véhicules en prenant bien soin de laisser les voies libres aux engins. Les entreprises ne seront pas responsables des dégâts causés aux véhicules mal stationnés.

### **EQUIPEZ-VOUS !**

Pensez à équiper vos véhicules de pneumatiques adéquats. Trop d'automobilistes fréquentent nos routes avec des pneus ordinaires. Pourtant, la sagesse évidente impose aux véhicules des pneus neige. Sécurité pour soi mais aussi sécurité pour les autres ! Avec le plaisir de ne pas être bloqué par quelques mauvais passages neigeux ou verglacés.

### **LA NEIGE SUR LES TOITS**

La chute sur la voie publique de la neige tombée des toits des immeubles des particuliers engage la responsabilité des propriétaires. Il est donc recommandé de faire poser des arrêts de neige pour éviter ces chutes qui entravent les voies publiques. Plusieurs fois, ces faits sont signalés en mairie avec demande de faire le nécessaire pour dégager la ou les voies encombrées. Désormais, ces interventions seront facturées aux propriétaires.

*« Bonne saison hivernale, bon ski, bonne rando. et profitez bien de notre belle région enneigée..... »* Cordialement.

Régine REMILLON, Maire



## Mairie d'Arbusigny

Site de la commune : [www.arbusigny.fr](http://www.arbusigny.fr)

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY  
 mardi et jeudi: 9 h à 12 h et 14 h à 18 h  
 mercredi: 8 h30 à 11 h30  
 le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois: 9 h à 12 h

Tél.: 04 50 94 50 01 - Télécopie: 04 50 94 59 80  
 E-mail: [mairie.arbusigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.arbusigny@wanadoo.fr)  
[adjoints.arbusigny@orange.fr](mailto:adjoints.arbusigny@orange.fr)

**Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.**

## Associations

### A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79  
[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

### CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny  
 Marie BAUD - Maire Adjointe

### Association des Parents d'Élèves (APE)

Anaïs L'HEUDE - 06 58 12 26 08  
<http://ape.arbusigny.free.fr>

### Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET  
 E-mail: [infos@foyer-arbusigny.fr](mailto:infos@foyer-arbusigny.fr)  
 Site: <http://www.foyer-arbusigny.fr>

### La P'tite Toile (cirque)

Tristan PITTARD - 06 79 34 25 28

### Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92  
[president@lesbornesenvtt.org](mailto:president@lesbornesenvtt.org)

### Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Présidente Sandra Verdon - 06 07 54 40 74  
[louptiougolus@free.fr](mailto:louptiougolus@free.fr)

### Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Delphine GALLAY - 04 50 39 51 99  
 223, imp. des Fontaines  
 74380 Cranves-Sales

### ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95  
[arbnature@orange.fr](mailto:arbnature@orange.fr)

### ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09

### Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole  
 71, ch de la Bunaz - 74930 Arbusigny  
[orcelaca@outlook.com](mailto:orcelaca@outlook.com) - 04 50 44 85 81  
 Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

### Association culturelle: Les salons

Christine TORRES  
[www.salonsmusicaux.com](http://www.salonsmusicaux.com)

### Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES  
[www.facebook.com/zikylya.events](http://www.facebook.com/zikylya.events)  
<http://zikylya.com>

### Association Évolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95  
[evolution74930@gmail.com](mailto:evolution74930@gmail.com)  
[www.evolution.over-blog.com](http://www.evolution.over-blog.com)

## Vie quotidienne

### Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc

### Agence Postale Communale

**Pers-Jussy** - Chef Lieu  
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
 8 h30 à 12 heures et 14 h30 à 17 h30  
 14 heures à 17 heures

Mercredi et samedi: 8 h30 à 12 heures  
 04 50 94 41 60

### La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue  
 Lundi au vendredi  
 8 h30 à 12 heures et

Samedi: 8 h30 à 12 heures  
 04 50 43 41 84

### Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

### Préfecture

Rue du 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie - 74000 ANNECY  
 Tél.: 04 50 33 60 00 - [www.haute-savoie.pref.gouv.fr](http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr)

### Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél.: 04 50 43 91 50

## Écoles

### Maternelle

83, impasse de l'Église  
 Tél.: 04 50 94 56 74

### Bureau de la Direction

Tél.: 04 50 94 56 82  
 Classe Grande Section  
 55, route du Col du Parc

### Primaire

29, route du Col du Parc

Tél.: 04 50 85 09 68

[ce.0740819N@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740819N@ac-grenoble.fr)

## Environnement

### Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY  
 Téléphone: 04 50 95 71 63 - Fax: 04 50 43 48 44  
 Problème sur votre relevé ou consommation: [releve@s-rb.fr](mailto:releve@s-rb.fr)  
 Autres problèmes administratifs: [secretariat@s-rb.fr](mailto:secretariat@s-rb.fr)

Dépannages « eau potable »: 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel »: 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier:*

*Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez que l'on effectue le relevé de compteur.*

### Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery  
 Été: avril à octobre - du lundi au samedi (sauf jours fériés)  
 de 8 h00 à 12 h00 et de 13 h30 à 19 h00  
 Hiver: novembre à mars - du lundi au samedi (sauf jours fériés)  
 de 8 h00 à 12 h00 et de 13 h30 à 17 h30

## Urgences

Pompier: **18**                      Gendarmerie: **17**                      Samu: **15**  
 CHAL Contamines: **04 50 82 20 00** Pharmacie de garde: **32 37**  
 Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse: **08 26 30 00 74**  
 Centre antipoison - Lyon: **04 72 11 69 11**  
 ERDF: accueil dépannage Électricité: **09 726 75 74**  
 Raccordement Électricité: **0810 144 684**  
[erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr](mailto:erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr)

## Les prochains événements sur notre commune

### NOVEMBRE

**Jeudi 2**

après-midi des aînés  
(chalet des Bornes)

**Mercredi 8**

Cinéma adulte et enfant

**Samedi 11**

Commémoration à 9 h 30

**Mercredi 22**

cinéma adulte et enfant  
dès 12h festival des lettres  
(chalet des Bornes)

**Mercredi 29**

voix des livres  
(chalet des Bornes)

### DÉCEMBRE

**Samedi 2**

tournoi de judo  
(salle des fêtes)

**Mercredi 6**

cinéma adulte et enfant

**Jeudi 7**

après-midi des aînés  
(chalet des Bornes)

**Samedi 9**

marché de Noël de l'APE  
(salle des fêtes)

**Dimanche 17**

Projection film Noël  
Savoyard  
(salle Associations)

**Mercredi 20**

Voix des livres  
(chalet des Bornes)

**Vendredi 22**

Repas de Noël + après-midi  
des aînés  
(Chalet des Bornes)

**Samedi 30**

Ouverture exceptionnelle  
du secrétariat de mairie  
de 9h à 12h  
(date limite d'inscriptions sur  
liste électorale)

### JANVIER

**Mercredi 3**

cinéma adulte et enfant

**Jeudi 4**

après-midi des aînés  
(chalet des Bornes)

**Vendredi 5**

AG Évolution  
(salle Associations)

**Mercredi 10**

Voix des livres  
(chalet des Bornes)

**Dimanche 14**

Vœux de la Municipalité  
à 11h - Salle des fêtes

**Mercredi 17**

cinéma enfant et adulte

**Mercredi 31**

cinéma enfant et adulte

### FÉVRIER

**Jeudi 1er**

après-midi des Aînés  
(chalet des Bornes)

**Dimanche 4**

Brunch de la cantine  
garderie (salle des Fêtes)

**Samedi 10**

Concert de la St-Valentin  
foyer (salle des Fêtes)

**Mercredi 14**

cinéma enfant et adulte  
Voix des livres  
(chalet des Bornes)

**Mercredi 28**

cinéma enfant et adulte

## CHASSE

Petit Rappel:

La chasse a repris le 10 septembre dernier, notez bien que les jours de chasse sont les lundis, mardis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés. En dehors de ces jours d'ouverture, seuls les détenteurs de permis nuisibles ont le droit de chasser.

La date de fermeture est  
le 21 janvier 2018.

